



FORMATION



DURÉE

1 journée (7 heures)

DATES

7 octobre 2021

LIEU / FORMAT

Visioconférence

TARIF (TVA 20% incluse)

Adhérents : 500 € TTC

Non-adhérents : 650 € TTC

PUBLIC VISÉ

Dirigeant(e)s d'entreprise, responsables ou chargé(e)s de mission RSE/QSE souhaitant engager ou structurer une démarche de responsabilité sociétale dans leur entreprise

PRE-REQUIS

Aucun

La RSE pour les TPE-PME : par où commencer ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE, PME et ETI ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique porteuse, synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique.

Les entreprises sont nombreuses à mener déjà des actions relevant de la RSE, parfois sans le savoir. Cependant, un certain nombre de connaissances, de références et de méthodologie sont indispensables pour faire de sa démarche RSE une opportunité, éviter les pièges et maintenir la dynamique dans la durée.

Comment aborder cette démarche ? Quelles actions programmer ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ?

Que vous soyez dirigeant(e) ou salarié(e) en charge de la RSE, actuel(elle) ou en devenir, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. Elle propose des outils concrets et accessibles, des exemples régionaux, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation.

→ Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **concepts et enjeux de la RSE**
- Savoir repérer les **opportunités de création de valeur** pour son entreprise ou son organisation
- Comprendre les **étapes méthodologiques menant à une démarche de RSE structurée et adaptée** à son organisation
- Être en capacité **d'animer une démarche auprès des équipes** avec succès
- **Comprendre les dynamiques territoriales** auxquelles participer, s'inspirer des bonnes pratiques et se mettre dans une logique de dialogue avec les parties-prenantes

→ Programme de la formation

1. Enjeux et tour d'horizon – Présentation et échanges (2h30)

- Les grands enjeux (environnementaux, sociaux, sociétaux) et les dynamiques internationales, nationales et locales
- Les actualités réglementaires
- Les bénéfices attendus de la RSE : présentation de cas concrets de TPE-PME

2. Méthodes et outils pour commencer – Présentation et mise en pratique (4h30)

- Cadres de références (ISO 26 000, Global Compact, référentiels régionaux, labels sectoriels)
- Appropriation des étapes méthodologiques simples illustrées par des exemples d'entreprises
- Exercice collectif pour appliquer la RSE à mon entreprise

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

+

« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques.

+

Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

+

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités évaluatives

+

Un **test de connaissance** sera envoyé en amont de la formation aux participants. Pendant la formation, un **cahier** pour guider la mise en pratique sera fourni au stagiaire. Un **questionnaire** sera envoyé après la formation pour vérifier l'acquisition des principales notions.

→ Moyens et outils

- Un support de formation
- Un cahier pour le stagiaire
- Une liste de ressources documentaires
- Un outil numérique de participation

→ Ils en parlent

« Une formation indispensable pour **structurer une démarche RSE** et réussir à la **mettre en place dans la durée!** »

« Formation courte mais **très complète**, formatrice très efficace et sachant s'adapter aux personnes présentes, bonne **alternance d'exemples concrets et de ressources plus théoriques** »

« La formation m'a apportée les **connaissances nécessaires** pour mettre en place une démarche RSE dans mon entreprise. Chaque participant a eu l'occasion de **partager son expérience** et ça nous a permis de voir qu'une association ou une TPE/PME peuvent mettre en place une démarche RSE. »



Formateur.rice : **SARAH DAYAN**
Responsable RSE et Climat



Diplômée d'un Master en Management d'Audencia Nantes en 2013, Sarah a travaillé pendant 5 ans en tant que consultante en stratégie et opérations auprès d'entreprises de tous secteurs. Ces expériences lui ont permis de développer des compétences en gestion de projets, cadrage de stratégies, définition de plan d'actions, animation d'ateliers et de formations.

Elle intègre ensuite le Comité 21 en octobre 2018 en tant que responsable du programme RSE, puis également responsable des activités Climat depuis janvier 2020. Sarah met son expertise à disposition des entreprises du réseau pour les sensibiliser et les accompagner dans leur démarche de responsabilité sociale. Dans ce cadre, **elle conçoit et anime les formations en lien avec la RSE du Comité 21** ("La RSE pour les TPE PME : par où commencer ?", "Le B.A.B.A du dialogue avec les parties prenantes", "Choisir son label / référentiel pour construire sa démarche RSE"). Sarah pilote le think tank "Les entreprises et leurs parties prenantes : nouvelles voies de résilience et de gouvernance" du Comité 21. Elle **conseille régulièrement ses membres** sur leurs démarches de responsabilité sociale, et **anime des conférences de sensibilisation à la RSE** auprès d'eux et de partenaires. Elle a par ailleurs rédigé en **2019 la note de position du Comité 21 « De la RSE vers une stratégie de transformation à la hauteur des enjeux du 21ème siècle »** pour mettre en perspective la RSE au regard des enjeux sociétaux, a **contribué aux travaux de la Plateforme RSE**, et récemment à l'avis « RSE et performance globale : mesures et évaluations », et est **régulièrement consultée par la presse** pour apporter son expertise sur les nouveaux enjeux de la RSE (raison d'être, ODD, DPEF, gouvernance etc.).

- [Linkedin](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Sarah Dayan, Responsable RSE et Climat au Comité 21
dayan@comite21.org – Tel. +33 (0)1 55 34 75 29



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Réseau National / siège
102 av enue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081



Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :

N° TVA intracommunautaire :

N° de SIRET :

Adresse (société) :

Code postal / ville :

Nom et prénom de la personne en charge de la formation :

Ligne directe :

E-mail :

LE STAGIAIRE

Stagiaire 1

Nom Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

E-Mail :

En cochant cette case, le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance de la fiche formation présentant les objectifs pédagogiques, le programme de la formation et les modalités pédagogique et d'évaluation.

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : **La RSE pour les TPE-PME : par où commencer ?**

Date : 7 octobre 2021

PRIX TTC (TVA à 20%) : 600 € TTC (non adhérent)

500 € TTC (adhérent Comité 21)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 jours avant la formation

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- . Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- . Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- . Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- . Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- . Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Claire Sehier – sehier@comite21.org

Date :

Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de la structure :



Réseau National / siège

102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest

3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081